

Montreuil, le 12 octobre 2017

## MOTION RELATIVE AUX MOYENS BENEVOLES

### Assemblée Générale des CMCAS

Les présidents de CMCAS, réunis en AG des CMCAS du 12 octobre 2017, dénoncent les propositions des employeurs concernant la négociation sur les moyens bénévoles. Les intentions présentées ne permettront pas d'assurer un fonctionnement efficient et pérenne des activités sociales.

En effet le volume d'heure de détachement sera insuffisant pour assurer le fonctionnement des différentes instances des CMCAS, du Comité de Coordination et de la CCAS tant du point de vue règlementaire que dans la mise en œuvre de leurs gouvernances. Chaque acteur des activités sociales se verra dans l'incapacité de tenir pleinement son mandat, réduisant de fait la qualité de la réponse construite à destination de l'ensemble des bénéficiaires.

Les intentions sur les moyens immobiliers sont également inacceptables, générant de fait une augmentation budgétaire des charges administratives des CMCAS, diminuant de fait les actions de solidarité, de dignité, de justice, prévention et d'émancipation développées dans la proximité des bénéficiaires.

La gestion du salaire différé des électriciens et gaziers, actifs et inactifs, confiée aux salariés aux travers d'un résultat démocratique est un modèle unique. Les présidents de CMCAS, représentants des bénéficiaires, ne sauront accepter de telles propositions de la part des employeurs.

Motion adoptée à l'unanimité.